

Par terre; on voulait la relever; elle était morte!

On se perd en conjectures sur ce bizarre et funeste événement. La justice informe.

LA CANTINIÈRE DES ZOUAVES. — M. le maréchal de Mac-Mahon a donné audience ces jours derniers à une femme dont l'histoire est extrêmement curieuse: c'est une ancienne cantinière du 32<sup>e</sup> de ligne et du 2<sup>e</sup> régiment des zouaves, décorée de la Légion d'honneur, ayant fait les campagnes de Crimée et d'Italie.

Cette femme, originaire de Clermont-Ferrand, a donné, dans plusieurs circonstances, des preuves d'un courage et d'un patriotisme dignes des plus grands éloges; à la prise de Magenta elle parvint, en affrontant une grêle de balles, à sauver le drapeau du 2<sup>e</sup> des zouaves, dont deux soldats autrichiens s'étaient emparés. C'est pour ce fait glorieux qu'elle a reçu la croix de la Légion d'honneur.

Pendant notre guerre contre la Prusse, elle suivit la 32<sup>e</sup> de ligne, dont elle était une des cantinières.

Un jour, après l'armistice, se trouvant près de Thionville, elle fut insultée sur un chemin public par deux soldats bavarois. La querelle se termina par la mort d'un des insulteurs.

La cantinière fut arrêtée, conduite à Metz et jugée peu de temps après par un conseil de guerre, qui la condamna à la peine de mort.

Elle fut sauvée par l'intervention du prince Frédéric-Charles, qui se trouvait alors à Metz. Ayant appris qu'on allait fusiller une femme, il se fit remettre le dossier de son procès, et, après en avoir pris connaissance, demanda et obtint la grâce entière de la condamnée, qui fut renvoyée en France.

Cette héroïne obscure, qui a porté le bidon pendant près de 32 ans, demeure aujourd'hui rue Vandamme, 15, où elle vit paisiblement du fruit de son travail; elle se nomme Annette Devon et est âgée de 81 ans.

C'est une femme de taille moyenne, dont la physionomie respire la plus grande énergie, et à ses traits dépourvus de rides, à ses cheveux noirs, on ne se douterait guère qu'elle a suivi nos régiments en Afrique, en Crimée, en Italie, et sur les bords du Rhin.

Une fraude qui aurait pu prendre des proportions colossales vient d'être découverte grâce à l'intervention de M. Samuel, changeur, établi à l'angle des rues des Fripiers et de l'Évêque, à Bruxelles.

Il y a une dizaine de jours, M. Samuel reçut l'ordre de l'un de ses correspondants de Paris d'acheter 200 lots non libérés du dernier emprunt de Bruxelles. A peine cet ordre est-il exécuté que M. Samuel reçoit d'un autre de ses correspondants l'ordre de vendre des lots libérés du même emprunt. Le nombre des lots à vendre égalait précisément celui indiqué précédemment pour celui de l'achat.

Cette circonstance frappa M. Samuel qui se renseigna à la Société générale sur le point de savoir s'il n'existait aucune opposition au sujet des lots indiqués comme devant être vendus. En vérifiant les numéros on acquit bientôt la certitude que sur les 200 lots offerts, 5 seulement avaient été effectivement libérés.

L'événement fut alors donné à la police et M. Bourgeois, chef de la police judiciaire, chargé de se rendre à Paris. Celui-ci réussit à mettre la main sur deux femmes au moment où elles se présentaient chez le correspondant de M. Samuel pour toucher le montant des lots qu'elles croyaient vendus. L'une de ces femmes, habitée Molenbeek St-Jean. Elle s'était rendue à Paris depuis une quinzaine de jours.

On suppose, à bon droit, que ces femmes ont des complices, mais elles ont refusé de les faire connaître.

Voici comment ces escrocs opéraient. Après avoir acheté au prix de 16 fr. chacun des lots, ils y appliquaient une imitation de l'estampille destinée à constater la libération du titre. Chaque titre libéré représentait une valeur de 96 fr. environ. De sorte que, si cette opération eût réussi, ces faussaires réalisaient environ 16,000 fr. sur les deux cents lots.

On espère que ces titres sont les seuls qui ont été falsifiés.

Nous lisons dans la *Gazetta di Salerno*: Un événement mystérieux est venu de nouveau attrister et alarmer notre population. Dans l'après-midi de dimanche, un enfant de onze ans, Donata Izzo, fils d'un riche et respectable propriétaire de Campagna, se promenait avec son précepteur, M. l'abbé Biondi, lorsqu'il fut abordé par un jeune homme de 24 à 28 ans, ayant l'apparence d'un ouvrier, avec lequel il se mit à causer. Le précepteur, croyant que l'inconnu était un compatriote de son élève, n'y fit pas attention, et ne chercha pas à savoir qui il était.

On se promena sur le bord de la mer jusqu'à la tombée de la nuit. En arrivant près de Piantanova, l'abbé Biondi, qui s'était arrêté en chemin pour causer avec un ami, se retourna pour chercher son élève. Il avait disparu avec l'inconnu. Toutes les recherches de l'autorité et de la famille ont été, jusqu'à présent, inutiles. On craint qu'il ne s'agisse d'un enlèvement ou d'une abominable vengeance. Les carabiniers et les agents de la sûreté publique font d'actives recherches. Le délégué Raimondi est parti pour Campagna.

On s'occupe à Naples d'un projet de chemin de fer, allant du pied du Vésuve au cratère du volcan. Le système adopté serait celui qui fonctionne de la rive du Danube à la ville de Bude. Le longeur totale serait de 26 kilomètres, dont 23 construits et exploités à la manière ordinaire, et dont les trois derniers, sur les pentes du volcan, seraient établis dans le système qui fonctionne à Bude (Hongrie) entre la rive du Danube et la ville, c'est-à-dire sur un plan incliné où la traction se ferait au moyen d'un engrenage de chaînes. Cette partie du chemin de fer commencerait au pied de la montagne et se diviserait en deux sections: la première, d'une longueur de 1,200 mètres,

avec une pente maximum de 20 centimètres par mètre, irait jusqu'à Adrio del Cavallo, où se trouveraient une machine fixe et une station; la seconde, longue de 1,000 mètres, aurait une pente maximum de 35 centimètres et se terminerait à quelques pas du cratère.

La dépense est évaluée à quatre millions. On pense que les travaux de la section d'Adrio del Cavallo au cratère peuvent être terminés au commencement de l'année prochaine.

On écrit de Cape-Coast le 25 mai: Un pauvre esclave qui s'était échappé d'Ashantie est arrivé ici l'autre jour. Il dit que le roi fait faire autant de sacrifices qu'apparaissent et que l'autre jour il dut tenir le parapluie pendant un sacrifice. A cette occasion un personnage bien intentionné lui donna à entendre que son tour viendrait le lendemain; il réusit donc à s'échapper et à venir ici, et le roi, à coup sûr, n'osera pas encore demander son extradition. Il paraît que ce monarque n'habite pas Coomassie.

Turner contre Bonaparte. — Le *Times* du 19 courant publie dans ses colonnes la lettre suivante, adressée à son directeur: « Monsieur,

Puis-je vous prier, au nom de ma cliente, de donner de la publicité à ces quelques lignes? »

Dans le compte-rendu de cette affaire, publié par l'un de vos collègues, on annonce que la princesse, après avoir disposé de son commerce dans Bond Street, va partir pour la Belgique. Les journaux républicains français se sont emparés avec empressement de cette heureuse nouvelle, et y faisant des additions qui feraient supposer que la princesse songe à faire du tort à ses concitoyens.

La vérité est que la princesse n'a pas reçu un sou de la vente de son commerce, et reste actuellement en Angleterre pour terminer ce procès; elle et le prince souffrent beaucoup de l'opprobre jeté ainsi sur leur nom. M. Jencken, qui représentait la princesse lors de la première séance devant le vice chancelier Malins, n'a pu encore qu'esquisser la base sur laquelle il fonde sa défense. Nous espérons donc, qu'en attendant, le public s'abstiendra de former son jugement.

HUGH GODFRAY, avoué de la princesse Bonaparte.

L'importante grève des 7,000 mineurs du Cleveland vient de se terminer, les hommes ayant accepté les conditions des patrons, une réduction de 12 1/2 p. c. sur leur salaire. La grève a duré six semaines. Le travail va reprendre.

Le *Dover Standard* annonce que lundi soir les autorités de la police de la ville de Douvres ont reçu une communication du président de la Chambre des communes leur ordonnant d'empêcher le départ de deux gentlemen partis de Londres par le train qui arrive à Douvres à 10 heures du matin et de les arrêter s'il était nécessaire, puisqu'on avait tout lieu de croire qu'ils se proposaient de se rendre à Ostende pour se battre en duel.

La police se rendit par conséquent à bord du bateau à vapeur, où elle trouva les deux gentlemen, chacun accompagné de son témoin et muni d'une boîte à pistolets.

Les agents de police s'acquittèrent avec courtoisie de leur mission. Nieuw, l'un des gentlemen, parut très disposé à résister à l'autorité du président. Cependant, il finit par consentir à débarquer avec les agents. Les deux belligérants furent installés alors dans deux hôtels différents, mais gardés à vue jusqu'au lendemain matin, quand on les expédia par deux convois différents à Londres, le président de la Chambre étant averti du fait par une dépêche.

Un seul des adversaires est membre de la Chambre des Communes, l'autre est un officier très distingué.

On vient d'installer aux grandes écuries du Jardin d'acclimatation le plus curieux animal qu'ait peut-être encore possédé aucune ménagerie d'Europe: un éléphant qui mesure un mètre de hauteur et pèse à peine 100 kilogrammes. Cet éléphant est tout simplement de la race dont les Indiens n'ont longtemps fait des dieux; c'est un petit éléphant blanc qui arrive de l'Inde. Ce pygmée a été reçu par ses congénères avec mille démonstrations d'amitié.

Le jeune pachyderme est né le 7 octobre dernier dans le keddah (grande enceinte) entourée de pieux qui sert de parc aux éléphants dans l'Inde) du rajah Jatra Muigul. Le petit n'a donc que huit mois; il grandira, car son père est un géant de 9 pieds de haut, et sa mère ne mesure pas moins de 7 pieds et demi.

Il n'avait, lui, que 35 pouces 2 lignes de hauteur quand sa mère l'a mis bas, après l'avoir porté 20 mois et 18 jours. L'éléphant d'Asie vit 150 à 180 ans et n'arrive à sa taille qu'à l'âge de 22 ans et demi.

Le nouvel arrivant n'a pas encore le moindre rudiment de défenses; à peine voit-on poindre de l'alvéole l'une des quatre superbes molaires dont la nature a gratifié l'éléphant. N'est-ce point chose vraiment curieuse que de voir promener en laisse comme un gros chien, à travers le jardin, celui qui sera plus tard un géant, et qui arrive à peine aujourd'hui à la ceinture de son coriac?

Les bas prix des rentes françaises 3 0/0 et 5 0/0 avaient détourné les capitaux du marché des obligations de chemin de fer; mais, depuis quelque temps, la faveur des capitalistes et de l'épargne revient à ces excellentes valeurs. Dans ces conditions il est certain qu'il va se produire un mouvement de hausse sur l'ensemble de ces titres et des opérations d'arbitrage de ces titres et des cours des titres dotés de garanties égales. C'est à ce double point de vue que nous nous plaçons pour prévoir une hausse très sensible sur les obligations des chemins de fer du Nord-Est de France. Les intérêts de ces obligations, en effet, sont garantis moitié par l'Etat, moitié par les départements traversés par le réseau; elles présentent donc autant de sécurité, autant de solidité que les

obligations d'Orléans, de l'Ouest, de l'Est, du Midi, du Lyon-Méditerranée et du Nord. Elles doivent se traiter au même prix.

### TRIBUNAUX

#### Le drame de Sénozan.

Le huis-clos qui avait été prononcé dans cette affaire a été levé pour les plaidoiries; elles ont occupé deux audiences. Samedi M<sup>e</sup> Maritain, avocat de la partie civile, a pris le premier la parole pour soutenir l'accusation contre M. Lacroix. M. l'avocat général a prononcé ensuite son réquisitoire.

À l'audience d'hier dimanche, M<sup>e</sup> Aloüs a présenté la défense de l'accusé et M<sup>e</sup> Maritain, à répliqué dans l'intérêt de M. Paul Bonnebaigt, pour lequel il a demandé des dommages intérêts.

### Nouvelles du soir

On nous écrit de Paris, 23 juin, matin:

Ainsi qu'il a déjà été dit, la commission constitutionnelle a terminé hier la discussion générale des propositions présentées par MM. Casimir Périer et Lambert Sainte-Croix. Au cours de cette séance, plusieurs discours importants ont été prononcés.

M. Chesnelong, d'abord, a déclaré qu'il ne s'agit pas de faire une république définitive ou septennale, mais seulement d'adopter une sorte d'expédition gouvernementale qui réserve tous les droits.

M. Dufaure, répliquant à M. Chesnelong, a maintenu que la commission a mandat d'examiner à fond les projets constitutionnels; elle peut se prononcer pour l'établissement de la république.

M. Tarteron a développé l'idée d'une constitution débattue entre le roi et la représentation nationale. Il faut noter que son discours est considéré, dans les cercles parlementaires, comme un indice que le comte de Chambord serait disposé à prendre une attitude plus constitutionnelle.

M. de Ventavon, quoiqu'appartenant à la droite, a défendu la proposition Lambert Sainte-Croix qu'il préfère beaucoup à la proposition Périer.

M. de Ventavon a rappelé qu'il est un monarchiste de vieille date, mais il reconnaît aujourd'hui l'impossibilité de faire la monarchie en ce moment. A son avis, il est nécessaire de donner, pendant sept ans, un caractère républicain aux institutions nationales; mais, en même temps, il faut permettre, par un large droit de révision, de faire la monarchie, si elle devient possible à un moment donné.

La commission n'a pas pris de résolution à la suite de cette séance; elle se réunira demain pour statuer.

L'article du *Times* sur le rôle joué par M. d'Audiffret-Pasquier pendant les négociations pour la fusion monarchique en automne dernier, a produit une vive impression dans les cercles parlementaires. L'extrême droite manifeste une grande irritation contre le centre droit; et elle déclare que les accusations portées contre le comte de Chambord ne sont pas exactes.

MM. d'Audiffret-Pasquier, Chesnelong, Larcy, Daru et Changarnier, anciens membres du comité des neuf qui dirigeait les négociations en vue de la fusion, se sont réunis hier pour délibérer sur l'attitude qu'ils avaient à prendre en présence des révélations du *Times*. Il est probable qu'une lettre rectificative sera publiée par un des membres plus particulièrement visé par l'article du journal anglais.

La cour de cassation, toutes chambres réunies, a rendu hier son arrêt sur le pourvoi du procureur général contre l'arrêt de la cour de Montpellier relatif à l'état de siège dans le département des Bouches-du-Rhône. Or sait que la cour de Montpellier, d'accord avec les décisions de la cour d'Aix, avait maintenu la compétence du droit commun dans l'affaire des troubles de Tarascon et rejeté la compétence du tribunal militaire.

La cour de cassation, jugeant que le décret établissant l'état de siège avait été suffisamment promulgué à Tarascon, a maintenu la compétence du conseil de guerre pour juger l'affaire.

Petite bourse du soir 95.22.

Dépêches Télégraphiques (Service particulier du Journal de Roubaix).

PIE IX  
Rome, 22 juin, soir. — Le Pape a reçu aujourd'hui les félicitations des ministres de Belgique, de Bavière et de San-Salvador.

Quatre pèlerins américains ont présenté au Saint-Père un album magnifique avec 611 portraits, d'une valeur de 25,000 écus romains.

L'album portait 80 signatures.

LES SOUS-PRÉFETS ÉVÊQUES  
Posen, 22 juin, soir. — Un arrêté du ministre des cultes pris en vertu de la loi relative à l'administration des évêchés catholiques devenus vacants, confère aux sous-préfets Massenbach et Nollan, nommés administrateurs des diocèses de Posen et de Cynesen, le soin d'administrer la totalité des biens catholiques dans les deux diocèses et de surveiller l'emploi des revenus y afférents.

LA GUERRE CARLISTE.  
Santander, 22 juin, soir. — Les carlistes ont levé des contributions en argent et réquisitionné des chevaux à Anguera et dans les villages frontiers de l'Asturie. Dorregaray a reçu des renforts considérables et des canons de la province de Guipuzcoa.

La bande du chef carliste Parladas, qui avait paru près de Miranda, a été repoussée avec pertes.

## GOMMERCE

### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Havre, 23 juin.  
(Dépêche de MM. Shlagdenhauffen et C<sup>e</sup>, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbonnets.)  
Marché calme, mou, disponible facile, trésor 97,30.

Liverpool, 23 juin.  
(Dépêche de MM. Shlagdenhauffen et C<sup>e</sup>, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbonnets.)  
Ventes 10,000 b. Marché mieux tenu, livrable Amérique 1/16 reprise.

Avis divers  
ANVERS, 22 juin. — Laines. — On a vendu aujourd'hui 238 balles La Plata suint et 15 balles Cap de Bonne-Espérance, Snow White.

Cotons. — On nous a fait connaître la vente de 100 balles coton Savannah par *Journal* à fr. 104 par 50 kilos.

HAVRE, 22 juin. — Cotons. — Les recettes ont été de 2,000 b. samedi aux Etats-Unis et de New-Orléans on a télégraphié les cours de 104 fr. 50 et même 104 fr. pour low middling, soit en baisse de 2 fr. et un temps favorable à la nouvelle récolte. Ces avis nous ont fait commencer la semaine aujourd'hui avec une demande très restreinte et les prix bien que sans changements sensibles sont faibles pour le disponible. A livrer, on n'a noté qu'un petit lot d'Oomra fully good fair à 72 fr. 50, par le steam *Hoseguard* dî à chaque marée, mais il a dû se faire en outre une partie de 300 b. Oomra fair à 71 fr. par voiliers rapprochés.

Le terme à fléchi, et on a pu faire Louisiane juillet à 97 fr. et le mois d'août à 93 fr.; on reste vendeurs ainsi; le courant du mois pourrait même s'obtenir à 95 fr. 50.

Les ventes à quatre heures en comprenant 148 b. Sorocaba de samedi soir, ont été de 463 b.

Laines. — Toujours en très bonne demande, aux très pleins cours. Il a été de nouveau vendu 105 b. Montevideo, suint, de 235 à 245 fr. et 49 b. Buenos-Ayres ditto, de 177 fr. à 190 fr.

LIVERPOOL, 22 juin. — Clôture. — Cotons: Ventes du jour 10,000 balles, dont 2,000 balles pour la spéculation et l'exportation. Marché calme. A livrer sans changement.

On cote: Dhollerah good fair à fully fair, clause, embarquement mai 6d. Upland pas en dessous de bon ord., embarquement mai 8 3/8d.

MARCHÉ AUX BESTIAUX DE PARIS-LA-VILLETTE DU 22 JUIN 1874

Par espèce	Quantité	Poids moyen le q.	Prix le q.	Prix la tête
Bœufs...	412	215	1.15	1.25
Vaches...	143	135	1.15	0.85
Taureaux...	83	270	1.25	1.05
Veaux...	1750	70	1.85	1.10

BULLETIN FINANCIER  
Bourse de Paris du 22 juin

Deux heures. — Les bonnes dispositions de la semaine dernière semblent vouloir se maintenir cette semaine. On compte souvent sur une ouverture ferme le lundi, mais la réaction commence quelquefois ce jour-là. Il n'en est rien; quant à présent, les affaires sont très suivies et les cours se maintiennent plus chers que samedi.

Le comptant achète 129,000 fr. de rentes 3 0/0 et 5 0/0, ce qui confirme tout ce que nous avons dit précédemment touchant la confiance de l'économie dans les Rentes françaises.

La Rente 3 0/0 a débuté à 59 40, a touché 59 50 et se traite à 59 45.

Le 5 0/0 a varié de 95 25 à 95 35, toujours en hausse, comme on le voit. Il a fléchi à 95 25 pour finir à 95 30 probablement. Dans ces conditions ce sera une très bonne bourse.

Les primes en liquidation sont très demandées, dont 25; celles fin prochain sont recherchées aussi, mais elles sont servies par les acheteurs de ferme en liquidation, qui font des reports sur primes en vendant les primes fin prochain.

L'italien a ouvert à 67 65; il a fléchi à 67 50; c'est à ce cours que les affaires se sont échangées.

La Banque de France a monté à 3,760. Les autres valeurs ont peu varié.

Le Mobilier fait 265, la Banque de Paris 1,115, les Autrichiens 730.

Lombards, 316 25; Suez, 417 50; déléguations, 412 50; Mobilier espagnol, 442 50.

Les Chemins sont en légère hausse. L'Est, 501 25; Lyon, 865, Midi, 622 50.

Trois heures. — Clôture plus faible. 3 0/0, 59 40; 5 0/0, 95 45; Italien, 67 50.

Les Pastilles digestives aux Lactates alcalins de Burin du Buisson, lauréat de l'Académie de médecine de Paris, sont souveraines contre les digestions laborieuses, le manque d'appétit, le gonflement et la pesanteur de l'estomac, les pituites, les nausées, les migraines, les renvois de gaz, les vomissements après les repas. Elles détruisent les constipations en régularisant les fonctions digestives, préviennent la sécheresse de la bouche et de la gorge, et préviennent ainsi les maux de tête et les congestions. — Dépôt dans les principales pharmacies. A Roubaix pharmacie Coille. 5684

SANTÉ A TOUS rendue sans médiocratie farine de Santé de Du Barry de Londres, dite:

REVALESCIERE.

Vingt-six ans d'invariable succès. Elle combat avec succès les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenteries,

coliques, phthisie, toux, asthme, gonflements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castletuart, le duc de Plonskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuard des Decies pair d'Angleterre, etc., etc. Cure N<sup>o</sup> 48,614.

M<sup>lle</sup> la marquise de Bréhan, de 7 ans de Maladie du foie, d'estomac, amaigrissement, battement nerveux sur tout le corps, agitation nerveuse et tristesse mortelle. Cure N<sup>o</sup> 48,986.

M<sup>lle</sup> Martin, de Suppression des règles et Danse de Saint-Guy, déclarée incurable, parfaitement guérie par la Revalescière. Cure N<sup>o</sup> 65,112.

E. Payard, de Gastralgie et Vomissements. Il ne pouvait plus se tenir sur ses jambes, ni dormir, ayant toujours le creux de l'estomac gonflé. Cure N<sup>o</sup> 62,845.

M. Boillot, curé, de 36 ans d'asthme avec étouffement dans la nuit. Cure N<sup>o</sup> 70,421.

M. A. Spadaro, d'une Constipation opiniâtre de 9 ans. C'était terrible, et des médecins hors ligne avaient déclaré qu'ils n'y avaient pas moyen de le guérir.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médicaments. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 60 fr. La Revalescière chocolatée, en boîtes de 2 fr. 25 centimes; de 576 tasses, 60 fr. — Envoi contre bon de poste: les boîtes de 32 et 60 fr. (franco). — Dépôt chez MM. COILLE, pharmacien et MORILLE BOURGOIS, Léon DANJOU, pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing, et chez les autres pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Co, 26, place Vendôme, à Paris. 4095 c.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 81<sup>e</sup> livraison (20 juin 1874.) — Texte: Souvenir d'un poltron, par J. Cartel. — Les pigeons de Saint-Marc, par Marie Maréchal. — Les Tuileries, par Louis Bepp. — L'arbalete par H. de la Blanchère. — Le canal de Suez, par Luc d'Elne. — La terre de servitu de, par Henry Stanley.

Bureaux: à la librairie HACHETTE, boulevard Saint Germain, n<sup>o</sup> 79, à Paris.

Le vulgarisateur universel. Recueil bi-mensuel des faits intéressants la science, l'industrie, l'agriculture, le commerce et les arts. — PRIX: 5 FR. PAR AN. — On s'abonne à Paris, chez M. Legoy, rue Ramey, 44.

Le titre de ce journal indique son but: celui de mettre à la portée de tout le monde les faits nouveaux qui se produisent chaque jour dans le domaine de la science et des arts, et qui sont enfoncés dans d'innombrables recueils qu'on n'a ni le temps de lire, ni les moyens d'acheter.

Aussi industriel, l'agriculteur, le commerçant et même le plus simple particulier trouveront-ils dans le *Vulgarisateur universel* une foule d'indications précieuses, en ce qui concerne les découvertes scientifiques modernes, tant en France qu'à l'étranger, les méthodes nouvelles employées, et les moyens de se procurer à bon marché un certain nombre de produits d'une incontestable utilité.

Tout le monde a besoin aujourd'hui d'avoir une connaissance au moins superficielle du vaste mouvement, scientifique et industriel qui caractérise notre époque; c'est dire à assez que le *Vulgarisateur*, en répondant à ces impérieuses exigences, sera favorablement accueilli par les hommes d'initiative et de progrès.

Comptoir des Fonds publics  
70, rue de l'Hôpital-Militaire, à LILLE  
A. DE MÉVOLHON

Avances sur Titres  
Achat et Vente de Valeurs au comptant  
Ordres de Bourse à terme.  
Paiement de coupons sans commission.

DENTS ET DENTISTES  
PERFECTIONNÉS  
facilitant la prononciation et la mastication ne nécessitant aucune extraction de racine et se posant sans aucune douleur.

Succès garanti.  
DENTS et DENTISTES, système américain  
SANS RESSORTS  
Spécialité pour la conservation des dents malades par la matation.

HALLER-ADLER  
DENTISTE  
66, rue d'Angleterre, LILLE

Éviter les contrefaçons  
CHOCOLAT  
MENIER

Exiger le véritable nom  
Nouvelle Encres  
J. Gardat à Dijon  
notre encrier, ainsi que pour les plumes, n'importe quel genre  
Nouvelle Encres violette  
appariées avec nos autres encres  
chez tous les papeteriers  
Dépôt à la Librairie Alfred Reveau